

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Sarre tenue le 18 mai 2021, 19 h, par vidéoconférence, et ce, en application des mesures de distanciation sociale, et diffusé publiquement sur la page Facebook de la Ville.

**SONT PRÉSENTS :**

---

Maire	Yves Dubé
Conseillers	Louis Côté
	Steve Fontaine
	Richard Mailloux
	Renée Thiboutot
	Sébastien Bélisle
	Réjean Fournier

**ABSENCE (S) :**

---

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

---

Directeur général	Denis Bédard
Greffière	Valérie Fournier
Greffière adjointe	Sylvie Lafleur

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Résolution no 2021-127*

Le maire, Yves Dubé, constatant le quorum, ouvre la séance à 19 h.

Il est proposé par Monsieur Réjean Fournier, appuyé par Monsieur Louis Côté et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**4. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

**4.1 Adoption du Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de La Sarre**

*Résolution no 2021-128*

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Madame Renée Thiboutot à une séance antérieure de ce conseil tenue le 4 mai 2021 et que le projet de règlement a été présenté;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Renée Thiboutot, appuyée par Monsieur Steve Fontaine;

D'adopter le Règlement 07-2021 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de La Sarre.

**4.2 Nomination d'une adjointe aux Responsables de l'émission des permis et certificats**

*Résolution no 2021-129*

Le maire, M. Yves Dubé, se retire pour le prochain sujet.

ATTENDU QUE la Ville de La Sarre a embauché une étudiante, Madame Félicia Dubé, comme adjointe aux Responsables de l'émission des permis et certificats;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Steve Fontaine, appuyée par Monsieur Sébastien Bélisle;

D'autoriser Madame Félicia Dubé, à effectuer des inspections et à émettre des avis d'infraction conformément aux règlements de la Ville de La Sarre.

## **6. COMMUNICATIONS ET RESSOURCES HUMAINES**

Les conseillers, MM. Steve Fontaine et Réjean Fournier, se retirent pour le prochain sujet.

### **6.1 Embauche des étudiants été 2021**

*Résolution no 2021-130*

ATTENDU QUE les différents services de la municipalité requièrent les services d'étudiants pour l'été 2021;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Renée Thiboutot, appuyée par Monsieur Louis Côté;

De procéder à l'embauche des étudiants suivants pour la période estivale 2021, selon l'échelle salariale étudiante en vigueur :

Parcs, espaces verts, fleurs et plates-bandes : Akim Fournier, Juliane Audet

Camp de jour : Rebecca Dinneen, Anaëlle Blais, Rosie Lévesque, Megan Lambert, Alexandre Loignon, Kayla Beaulieu, Chloé Huot et Amélie Fontaine

Adjointe aux responsables de l'émission des permis et certificats: Félicia Dubé

Aide journalier aux travaux publics : à venir

### **6.2 Politique sur les frais et dépenses remboursables**

*Résolution no 2021-131*

ATTENDU QUE la Ville de La Sarre veut définir les frais admissibles aux dépenses remboursables ainsi que les frais de représentation et d'accueil encourus, et uniformiser les modes de remboursement pour l'ensemble des personnes ayant à se déplacer dans l'exercice de leurs fonctions;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Réjean Fournier, appuyée par Monsieur Richard Mailloux;

D'adopter la présente politique sur les frais et dépenses remboursables.

### **6.3 Politique de téléphonie cellulaire et téléphone intelligent**

*Résolution no 2021-132*

ATTENDU QUE la Ville désire éclaircir la pertinence ou non de fournir un appareil cellulaire ou de verser une allocation mensuelle à des employés;

ATTENDU QUE la Ville de La Sarre a pour objectif d'établir les principales règles relatives à l'acquisition, l'utilisation permise, le remboursement de frais et les autorisations préalables pour qu'un employé bénéficie d'un téléphone mobile dans le cadre de ses fonctions;

ATTENDU QUE la Ville désire encadrer l'allocation offerte pour l'utilisation d'un cellulaire personnel par certains travailleurs dans le cadre de leurs fonctions;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Renée Thiboutot, appuyée par Monsieur Louis Côté;

D'adopter la présente politique sur la téléphonie cellulaire et téléphone intelligent.

## **7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **7.1 Adoption du Règlement concernant l'art mural sur le territoire de la Ville de La Sarre** *Résolution no 2021-133*

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Madame Renée Thiboutot lors de la séance du conseil du 4 mai 2021 et que le projet de règlement a été présenté ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Steve Fontaine, appuyée par Monsieur Richard Mailloux;

D'adopter le règlement 11-2021 concernant l'art mural sur le territoire de la Ville de La Sarre.

### **7.2 Adoption du Règlement accordant une aide financière dans le cadre d'un programme de rénovation et de revitalisation des façades du périmètre d'urbanisation** *Résolution no 2021-134*

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Monsieur Réjean Fournier à une séance antérieure de ce conseil tenue le 4 mai 2021 et que le projet de règlement a été présenté;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Réjean Fournier, appuyée par Madame Renée Thiboutot;

D'adopter le Règlement 12-2021 accordant une aide financière dans le cadre d'un programme de rénovation et de revitalisation des façades du périmètre d'urbanisation.

## **8. TRAVAUX PUBLICS**

### **8.1 Offre de service pour l'inspection des conduites d'égouts** *Résolution no 2021-135*

ATTENDU l'appel d'offres pour l'inspection des conduites d'égouts qui doit être réalisée sur les sections identifiées pour les réseaux domestiques et pluvial de la Ville de La Sarre;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions conformes ont été reçues, soit :

Inspec Vision 3D	64 706,53 \$ (avec taxes)
CAN Explore	70 253,22 \$ (avec taxes)
Can-Inspeç Inc.	77 623,68 \$ (avec taxes)

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Louis Côté, appuyée par Monsieur Steve Fontaine;

D'approuver la soumission la plus basse, soit celle de Inspec Vision 3D, au montant de 64 706,53 \$ taxes incluses, pour l'inspection de conduite en CCTV financé à même le surplus pour être éventuellement transféré lors du prochain dépôt de la programmation TECQ 2019-2023.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Prochaine séance du conseil : Le mardi 1<sup>er</sup> juin 2021

Yves Dubé  
Maire

Valérie Fournier  
Greffière